

## COPENHAGUE : RETOMBÉES ET PERSPECTIVES ...

La délégation de la République Démocratique du Congo, conduite par Le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme José ENDUNDO BONONGE, a pris part du 7 au 19 Décembre 2009 à Copenhague, au Danemark, aux travaux de la quinzième session de la Conférence des Parties (COP 15) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et de la cinquième session de la Conférence des Parties en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 5).

Copenhague visait à définir les règles contraignantes pour lutter contre le réchauffement planétaire, conformément à la feuille de route de route de Bali, lancée lors de la CdP 13 de Décembre 2007 en Indonésie. L'on attendait un traité juste, ambitieux et équilibré, mais après deux semaines de négociations intenses et serrées, Copenhague a accouché d'un simple accord politique dont la Conférence des Parties a pris note.

Il n'y a donc pas eu de Traité de Copenhague en prolongation du Protocole de Kyoto, le plus important des instruments en vigueur visant à lutter contre le changement climatique.

Alors que cette messe historique qui a rassemblé près de 115 dirigeants du monde entier marquant l'un des plus grands rassemblements de dirigeants du monde en dehors de l'Assemblée des Nations à New York. En sus, plus de 40.000 personnes, représentant les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organisations intergouvernementales, les organisations confessionnelles, les médias et les agences de l'ONU ont été accréditées à cette Conférence.

### Retombées et perspectives

Comme acquis de Copenhague, les observateurs notent que tous les Etats font désormais du changement climatique une priorité et reconnaissent la parole des scientifiques, à savoir, tout mettre en œuvre pour ne pas dépasser un réchauffement de 2°C. Les points de discorde majeure demeurent, entre autres, les niveaux des engagements chiffrés de réduction des émissions et du chronogramme.

Ainsi, les Parties ont-elles débattu sur le fait que les pays développés devraient réduire leurs propres émissions dans une fourchette de 25 % à 40 % d'ici à 2020 et de 80 % d'ici à 2050.

Au chapitre de financement, un «Fonds Vert» a été créé pour soutenir une action immédiate représentant le montant de 10 milliards de dollars américains par an et promis par les pays développés au cours des trois prochaines années (2010 - 2012). Ce financement augmentera progressivement pour atteindre 100 milliards de dollars américains par an en 2020, dont 20% seront alloués aux forêts et 40% à l'Afrique.

En outre, certains pays développés ont souligné leur désir d'accorder des incitations positives à des actions visant à lutter contre la déforestation, en mettant en place immédiatement le mécanisme REDD<sup>+</sup> afin de permettre la mobilisation des ressources financières en faveur de quarante pays forestiers. 3,5 milliards des dollars américains sur la période de 2010 - 2012 ont été annoncés le 15 décembre par l'Australie, les Etats - Unis d'Amérique, la France, le Japon, la Norvège et le Royaume Uni.

Tout en lorgnant vers ce nouveau pactole, les pays forestiers ont formulé leurs appréhensions que le REDD ne serve pas de moyen pour les pays du Nord d'atteindre à bon compte leurs objectifs climatiques. Enfin, un nouveau mécanisme d'appui technologique sera mis sur pied afin d'accélérer le développement et le transfert de technologie au service de l'adaptation et de l'atténuation.

Il faudra noter que lors des débats du sommet de chefs d'Etats et de gouvernements, des négociations informelles ont eu lieu dans un groupe composé de dirigeants de grandes économies et des représentants des groupes régionaux.

Au bout de compte, le premier rendez-vous politique est fixé à Bonn en Allemagne au 31 Janvier 2010, étant convenu que tous les grands pollueurs des pays développés et des pays émergents communiquent avant cette date auprès du Secrétaire Général des Nations Unies leur niveau d'engagement chiffré de réduction des gaz à effet de serre.

En même temps, la France se prépare à convoquer d'ici la mi - février 2010, une réunion devant définir une stratégie de préservation des forêts avec la participation des représentants des quatre Grands Bassins Forestiers (Amazonie, Congo, Indonésie et Sibérie).

Les discussions devront se poursuivre aux mois de mai - juin à Bonn et de décembre 2010 (Mexique) où les Parties auront à décider du maintien ou de la suppression de l'actuel Protocole de Kyoto qui reste pour les pays en développement le seul instrument juridique contraignant qui leur garantit que les pays industrialisés respecteront leurs engagements.

A regarder de près, l'après Copenhague ressemble à un embarquement pour un long voyage pendant que la crise globale de l'environnement perce même les consciences les plus obtuses.